



Des Côtes d'Armor

À

Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor

Objet : observations sur le maintien de l'ordre et à la prise en compte des revendications des lycéen·nes dans les Côtes d'Armor

Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor,

Les organisations syndicales FSU, CGT Educ'action et Sud Education des Côtes d'Armor vous interpellent sur la gestion du mouvement lycéen par les forces de l'ordre.

À Saint-Brieuc, les forces de l'ordre présentes sur les sites font systématiquement barrage aux manifestant·es sans leur laisser la possibilité d'atteindre les différents établissements scolaires devant lesquels ils ou elles souhaitent s'exprimer.

Faire barrage, comme ce fut le cas devant les lycées Chaptal et Freyssinet (le 1er et le 2 octobre), à un cortège lycéen et empêcher l'expression des manifestant·es devant un lycée n'est pas la bonne façon d'éviter les débordements.

Votre décision d'interdire les rassemblements lycéens devant les lycées de Saint-Brieuc et Le Dantec de Lannion ne va ni dans le sens de l'apaisement, ni dans le sens du dialogue social.

Nous demandons expressément la levée de cette interdiction et, en lien avec la Direction Académique des Côtes d'Armor, de faire vivre la liberté d'expression des lycéen·nes (futur·es citoyen·nes) dans les établissements conformément aux droits des lycéen·nes, en leur offrant des temps d'expression collective et d'écoute de la part de l'institution. Cela signifie, bien évidemment, de prendre en considération leurs revendications.

D'autre part, nous ne pouvons accepter l'emploi de la violence envers les jeunes. Prenons comme exemple ce qui s'est produit le 2 octobre au matin à Saint-Brieuc devant le lycée Freyssinet. Nous dénonçons la disproportion que nous avons observée entre la menace réelle de débordement et la réponse policière (des dizaines et des dizaines de grenades lacrymogènes tirées le matin du 2 octobre par exemple dans la rue Gustave Eiffel menant au lycée Freyssinet de Saint-Brieuc, des tirs de LBD, des fouilles de sacs par la Police municipale d'élèves souhaitant seulement se rendre en cours).

Il est encore temps de mettre en place une désescalade rapide de la répression dans la gestion du mouvement lycéen. En conséquence, nous vous demandons d'appeler les forces de police à garder leur calme, à protéger les jeunes, à respecter leur droit à manifester et à exprimer leurs légitimes revendications à pouvoir étudier dans de bonnes conditions.

Pour l'intersyndicale départementale FSU, CGT Educ'action et Sud éducation, Olivier Debretagne, Co-secrétaire départemental de la FSU